



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 87355

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la nécessité d'améliorer l'accès aux soins de tous les étudiants. En effet, 23 % des étudiants - un sur quatre ! - renoncent à se soigner pour des raisons financières. Les dépassements d'honoraires, l'absence de centres de santé dédiés aux étudiants participent pour une grande part à ce phénomène. Il lui demande quelles mesures elle entend mettre en oeuvre pour remédier à cette situation et s'il est dans ses intentions de concrétiser la promesse faite par le Président de la République, voici trois ans déjà, de créer un chèque santé accessible à tous les étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87355

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2010, page 9612

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)